

Point de vue

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): - **(1977)**

Heft 417

PDF erstellt am: **08.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Patients et médecins face à la consommation pharmaceutique (suite et fin)

Une réalité multiple donc que connaît bien le laboratoire pharmaceutique. Là, les spécialistes peuvent à la fois compter sur le fait que les médecins ont peu de chances de rester des experts en pharmacologie, mais aussi sur le fait que la prescription de médicaments par le médecin est tenue avant tout pour un gage d'efficacité thérapeutique, comme un signe de prise en charge salvatrice. C'est cerner un « divorce » tentant à exploiter commercialement : « Plus la prescription comporte une part importante d'action psychologique, plus les caractéristiques du médicament qui vont être ou paraître enviables par le médecin vont s'éloigner des vertus pharmaco-dynamiques du produit telles qu'elles ont été évaluées par les chercheurs du laboratoire ».

D'où un constat qui recouvre largement cette fameuse « explosion de la consommation pharmaceutique » : « Le médecin n'est pas plus demandeur de nouveautés que le consommateur n'est demandeur de nouvelles lessives ou de nouveaux modèles automobiles. Il se trouve néanmoins que, lorsque ces nouveautés apparaissent sur le marché, elles ont la préférence de certains, réussissent souvent à dévaloriser les anciens produits par un processus purement psychologique et social et finissent par être adoptées massivement ».

La logique commerciale

On comprend alors que, en bonne logique commerciale, les laboratoires pharmaceutiques mettent l'accent sur l'innovation à tout prix, puis favorisent le fossé entre la réalité pharmacologique d'un produit et l'information commerciale qui le portera sur les lieux de vente, en l'espèce, d'abord, les cabinets des médecins. C'est, à une grande échelle, l'utilisation de l'imprécision des connaissances scientifiques comme stratégie de vente.

POINT DE VUE

Le bruit et la Furgler

En mai 1961, le président Kennedy — qui n'était pas pire qu'un autre — proclama qu'un Américain mettrait les pieds sur la Lune avant la fin de la décennie. Le 21 juillet 1968, un sympathique garçon, nourri au beurre de cacahuètes, armé d'un solide rucksack, d'un piolet et d'un cabas à commission spécialement étudié allait benoîtement ramasser quelques cailloux sur notre satellite. Sans histoire.

Tout le monde qualifia ça d'exploit. Y compris le Conseil fédéral — très certainement.

Mais ce qu'il y avait d'intéressant dans cette affaire, ce n'était pas tant sa conclusion, certes spectaculaire et même grandiose, dirais-je, que les chemins empruntés pour y parvenir en si peu de temps et — tout bien considéré — avec si peu de moyens.

De fait, au moment du discours de Kennedy, les deux-tiers au moins de la technologie qui permit le vol *n'existaient même pas*.

Autrement dit, en sept ans à peine, des dizaines de milliers de matériaux, de dispositifs et de procédés de toutes sortes, inimaginés ou inimaginables en 1961, furent conçus, mis au point, testés, adaptés, revus et corrigés, touchant à peu près à tout ce qui bouge entre l'électronique quantique et la lyophilisation de la sauce de tomate, l'algèbre de Boole et le super-pot-de-chambre de l'espace. Fabuleuse entreprise de création ! Fantastique puissance de l'imagination !

(Et peu m'importe, ici, qu'elle ait servi, en partie, des buts militaires. Plût au ciel que tous les enfoirés de militaires puissent aller, tous, se battre dans l'espace le plus vite possible et le plus loin possible ! Qu'ils se construisent des fusées, ces cinglés, et foutent le camp de l'autre côté de la galaxie !)

Bref.

Que faut-il retenir, pour notre gouverne, de toute cette entreprise ? Ceci : les problèmes techniques,

ça n'existe pas. Simplement, ça n'existe pas et ça n'existera jamais.

Ce qui existe, ce sont les solutions.

Il n'existe que des solutions, justes ou fausses.

Quand un problème se pose, par définition, il est mal posé. Tout le problème consiste donc à poser juste le bon problème. Ainsi, il n'y a pas de problème. Il n'y a que des solutions. Et il suffit de choisir la meilleure — ce qui n'est pas difficile puisqu'il n'y a pas de problème.

Simple logique, d'une élégance cartésienne.

C'est ce qu'a fait la NASA.

Mais ce n'est pas, pas du tout, ce que fait le Conseil fédéral. Le Conseil en question croit, lui, qu'il existe des problèmes techniques.

Tenez, prenez l'initiative dite « Albatros ».

Ces sagouins de constructeurs de voitures, relayés par ces foutus menteurs que sont les distributeurs et les journalistes de service du TCS disent en substance : « ... gna... gna... gaz d'échappement... gna... problèmes techniques... gna... gna... pas moyen diminuer pollution... gna... gna ».

Et le Conseil fédéral, comme un perroquet, répète, presque mot pour mot, ces âneries.

Résultat : initiative Albatros, problèmes techniques, pas applicable, nein, nein.

La NASA est capable, en quelques années, de trouver des solutions correctes à vingt mille problèmes autrement plus complexes que la détoxification des gaz de voiture et ici, il ne se trouve pas un ingénieur pour gueuler que les opposants à l'initiative ne sont que des têtes de mules et des menteurs — des dizaines de solutions étant disponibles depuis des années ! Et qu'elles peuvent être appliquées quasi immédiatement !

Beuarkkk... toute cette histoire me débecte...

J'ai commencé, pour ma part, ma campagne personnelle en faveur d'une autre initiative, celle « contre le bruit des routes ». Méthode simple, efficace, ne demandant qu'à être généralisée. Je vais simplement me balader, le dimanche matin vers cinq heures, autour des villas, dans les quartiers résidentiels rupins. Loin de mon village, évidemment.

Et je fais joyeusement hurler le moteur de ma moto.

Enfin quoi ? Ce n'est que justice, non, que ces gens-là soient aussi de temps en temps dérangés par le bruit des routes ?

Je précise que le niveau de bruit est tout à fait dans les normes actuelles. Epouvantable.

Moi, je m'en fous, j'ai un casque.

Et les petits oiseaux, eux, sont déjà levés.

Gil Stauffer

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

Erreurs de parcours

Il est de bon temps, aujourd'hui, de proclamer la faillite de Marx — ce à quoi s'attachent les « nouveaux philosophes ».

Je ne saurais juger s'ils ont raison. Il me paraît en tout cas que sur un point, Marx a eu raison : l'espèce de désagrégation que l'idéologie « révolutionnaire » provoque dans l'idéologie dominante.

Tout se passe comme si l'on (les gens au pouvoir) faisait tout ce qu'on pouvait pour ruiner la « crédibilité » et les valeurs et les structures sur lesquelles on prétend s'appuyer.

— Par exemple, l'affaire Krause. Je ne juge pas sur le fond (il y a tout lieu de penser que l'intéressée n'a pas été arrêtée sans quelques bonnes raisons). Je considère les formes : le fait que Petra Krause s'est trouvée vingt-huit mois en préventive — c'est-à-dire que les dispositions légales n'ont pas été respectées; le fait que le Tribunal fédéral récuse les rapports des chefs de clinique qui soignent Petra Krause, estiment qu'ils ne peuvent « être considérés comme des expertises judiciaires neutres malgré le fait que leurs auteurs sont des médecins d'office ». En effet, étant donné le fait qu'ils ont assumé le rôle de médecins de confiance de Petra Krause, ils perdaient *par conséquent* (c'est moi qui souligne) la capacité d'être nommés comme experts neutres. Ils auraient en

effet courru le risque d'être récusés, ayant conseillé l'accusée et étant susceptibles d'avoir une position partisane ».

Notez que nous sommes en un temps où l'on ne cesse de mettre en cause la médecine et plus particulièrement la psychiatrie, que le mouvement « anti-psychiatrique » déclare être au service du pouvoir. Le Tribunal fédéral croit bon de confirmer : les psychiatres, des experts qui jugeraient objectivement ? Détrompez-vous ! Malgré leurs titres, malgré leurs études universitaires, ils sont susceptibles de ... etc.

Ce qui revient à dire que les experts nommés par le tribunal qui juge Petra Krause sont susceptibles eux aussi, dans un sens contraire, d'avoir une position partisane. C'est la plus haute autorité judiciaire de mon pays qui le dit : qui suis-je pour la contredire ?

— En Italie, les choses sont vraisemblablement pires. La « Stampa » (journal « bourgeois ») du 30 juillet se fait l'écho du fait suivant : un jeune drogué de 17 ans, mis en prison (en violation de la loi, bien entendu, qui prévoit que les mineurs... etc.) tente de se suicider à différentes reprises. Comment en est-il arrivé là ? Son arrestation semble avoir eu lieu dans les circonstances suivantes : en décembre 1976, la TV italienne organise une émission sur la drogue, au cours de laquelle une jeune droguée témoigne, raconte sa vie, et cite, de manière assez vague, un ou deux compagnons de misère, dont le jeune en question; la police ne trouve rien de mieux à faire que de procéder à une enquête, à partir de ces données, qui lui permet enfin l'arrestation...

Notez là encore que les « mass media », la TV en particulier, sont constamment mis en cause, entre autres par les jeunes, qui prétendent qu'elle est au service du pouvoir. « Mais oui ! Mais bien sûr ! C'est grâce à l'émission TV que... » Voilà qui est aberrant ! Voilà qui est démentiel ! Il n'est pas certain que nous ayons une méthode efficace pour lutter contre le fléau de la drogue. Il est certain en revanche que la méthode illustrée ici est à coup sûr celle qu'il ne fallait pas employer. **J. C.**

UNE NOUVELLE DE GILBERT BAECHTOLD

Le chien anglais

C'était le 31 décembre à 11 h. 30 du soir. Le couple de Vancouver qui m'avait invité se disputait. Je prétextai d'un téléphone que je devais recevoir à mon hôtel et sortis dans la nuit canadienne.

J'étais dans le quartier aux deux cent mille villas, alignées à perte de vue derrière les arbres et les jardins. Cela faisait un million de lumières pour fêter la fin de l'an. Rares étaient les voitures. Avant minuit tout se tut. J'étais seul sous le ciel, les étoiles et le froid. Seul et heureux, quand j'aperçus un vieillard de l'autre côté de la route, qui marchait sans se presser, parallèlement à moi. En ces dernières minutes de l'an, je sentais que lui non plus n'avait rendez-vous nulle part, que personne ne l'attendait. Le vieux m'observait. Puis il se mit à parler à son chien, masqué par une haie basse et dont la laisse reposait sur les frondaisons. Grottesque la rencontre de deux amoureux de la solitude ! Mais comment rester sourd à une voix humaine, quand tout autour est silencieux ? Dans un long monologue, le vieillard remerciait son chien : « Je suis chaque année plus attaché à vous, Billy, disait-il, non seulement parce que vous ne me jugez pas, non seulement parce que vous êtes Anglais et de bonne famille. Mais aussi parce qu'à la dernière minute de l'an — qui doit être celle de la vérité — vous m'êtes prétexte à m'isoler des miens et de leur hypocrisie, pour vous conduire faire pipi. »

Le monologue se poursuivit, puis le vieux se pencha au-dessus de la haie et se mit à caresser son chien avec des mots plus tendres.

Mais en fait sa main plongeait dans le vide. Aucun chien n'existait au bout de cette laisse, terminée par un mousqueton d'acier. Je puis le jurer, car j'avais traversé la route, et la nuit était claire : rien au bout de cette laisse. Seulement des feuilles mortes que le vent canadien chassait à la face des villas. **G. B.**